



Pôle Education

Compte rendu de bilan du comité de Pilotage

Ordre du jour : bilan réforme des rythmes scolaires instaurés en 2014.

Date et lieu : jeudi 8 juin 2017 – mairie de Pégomas, salle de conseil à 17h30

Présents : les élus - Gilbert Pibou, Maire de Pégomas – Pierre Mourgues, 1^{er} Adjoint – délégué à l'éducation et à la petite enfance. Education nationale : Monsieur l'inspecteur, Rémy Guitton. Directrices d'école : Isabelle Pelaprat, Coralie Piteux et Magali Viola. RASED, Eric Fioretti. DDEN Jane Guinvarch.

Associations de parents d'élèves : APE GO ! Madame Anie Sonrel vice-présidente, Julie Créach trésorière. AIPE : Madame Gadroy Geneviève trésorière, Madame Guerrisi Sabine membres et Madame Robinet Stéphanie. Maève, professeur de danse.

Employés municipaux : Josiane Mey, régisseur pôle éducation, Nathalie Lecouteur, responsable du pôle Education, Stéphane Roubin, coordonnateur CAF, Anne Gnutti, agent administratif (secrétaire de séance).

Responsables périscolaires : Isabelle Bury, Sylviane Fages, Magali Laurens-Foppiani Emilienne Ré, référente ATSEM.

Absences excusées

Carole Morroni (ATSEM)

Présidente AIPE Madame PEREIRA-NUNES Céline, remplacée par Madame, Gadroy Geneviève, trésorière.

Présidente APE GO ! Madame Leconte Christelle remplacée par Madame Anic Sonrel, Vice-présidente.

Ouverture de la séance : 17 h 45

Monsieur le Maire, Gilbert Pibou accueille les participants et les remercie de leur présence.

Monsieur Mourgues – 1^{er} adjoint, délégué à l'éducation, la petite enfance et à la jeunesse présente l'inspecteur de la circonscription val de Siagne, Monsieur Guitton et propose à

l'assemblée un tour de table. La discussion est engagée et la parole est donnée à Madame Pelaprat qui note depuis le passage à la semaine de quatre jours et demi davantage de fatigue surtout de la maternelle au CP ; les fins de journée étant plus difficiles pour les deux premiers cycles. Elle souligne moins d'impact pour les plus grands, le cycle 3 arrivant à mieux gérer cela. La reprise des cours sur quatre jours, si elle avait lieu pourrait être étudiée en tenant compte de changements et d'une nouvelle organisation pour l'enfant.

Elle en profite pour féliciter les directrices périscolaires, Isabelle Bury et Nathalie Debray pour les actions et projets menés ainsi que les bonnes relations et discussions quotidiennes ; l'idée de faire plutôt des temps calmes durant les temps de garderie du soir pour que les enfants puissent se détendre après leur journée d'école est appréciée par le corps enseignant.

Maève, intervenante TAP en danse d'expression sur l'école maternelle Jules Ferry parle d'un temps trop court ; les enfants ont du mal à se concentrer et le cours se trouve rapidement terminé. Elle ajoute avoir fait un petit sondage auprès d'eux ; la majorité souhaitant revenir au mercredi de congé.

Madame Viola, directrice de l'école partage le même point de vue que celui de Madame Pelaprat ; la fatigue est surtout remarquée en fin de semaine, le jeudi. Le vendredi est une journée plutôt explosive. Quant aux apprentissages, elle souligne que les journées moins longues n'ont pas laissé apparaître de réelles améliorations des acquis comme ce qui était prévu dans la mise en place des nouveaux rythmes sans doute à cause de la fatigue des enfants.

Quant aux relations avec le périscolaire, les échanges au quotidien permettent de faire un travail suivi et surtout complémentaire aux projets d'école tels que : action contre la faim et le carnaval. Le suivi au niveau des enfants maintient un lien qui se fait en temps scolaire et péri. Echange actuel à conserver et à renforcer.

Madame Piteux, directrice de l'école maternelle Jules Ferry a le même ressenti, à savoir qu'à partir du jeudi les enfants sont beaucoup plus irritables du fait d'un temps de repos raccourci. Au début, les cinq matinées ont amené une qualité de travail qui s'est trouvée perdue surtout en fin de semaine car les enfants sont fatigués. Il est constaté que la journée de classe raccourcie avec une sortie à 15h45 au lieu de 16h30 en est le facteur. Elle souligne également un absentéisme en fin d'année scolaire.

Du point de vue des périscolaires

Isabelle Bury, responsable du périscolaire Jean Rostand primaire explique que le travail en amont a permis d'être prêt en septembre 2014. Bien que la diffusion des informations se soit faite de manière régulière, certains parents ne s'étaient pas très bien informés sur l'organisation des TAP. Des moments d'explications ont été nécessaires pendant quelques mois. Elle poursuit sur les effectifs en hausse à l'inverse de la première année et explique que sur le terrain le temps d'acheminement des enfants fait perdre trop de temps et qu'en fin de compte la durée des activités est trop courte. La variété des activités pousse à une logique de consommation ce qui fatigue plutôt les enfants au lieu de les délasser. Elle conclue par l'effectif journalier qui s'élève à 140 enfants pour les TAP.

Jean Rostand maternelle

De la même façon, Nathalie Debray, responsable du périscolaire maternel évoque les mêmes problématiques : temps trop court et fatigue des enfants. Les déplacements et la formation des groupes prennent énormément de temps, ce qui laisse en définitive une marge d'activités très courte pour les TAP sur 45 minutes, le temps effectif est de 20 minutes. En cette fin d'année, il est constaté également une baisse de participation des enfants ainsi qu'une demande des grandes sections pour faire la sieste, les mercredis après-midis pour ceux qui resteraient au centre.

Sylviane Fages responsable du périscolaire Jules Ferry rejoint l'avis de ses collègues sur la fatigue des enfants et leur lassitude lors des TAP bien que les activités soient organisées sous forme de jeux. Elle constate qu'en fin d'année, elle se répercute sur le mercredi après-midi avec les grandes sections qui réclament la sieste.

Les TAP sont adaptés en fonction des retours des ATSEM qui sont en mesure de fournir des éléments importants puisqu'elles sont présentes en temps scolaire.

Madame Ré (référente ATSEM) confirme les informations données et parle d'adaptation régulière vis-à-vis de la fatigue des enfants.

Le constat semble partagé avec des porte-paroles des fédérations de parents d'élèves.

Magali Laurens-Foppiani, responsable sur la structure « les Eucalyptus » parle elle aussi de consommation d'activités au vu du choix proposé. Elle souligne une fatigue des élèves présente dès le jeudi. En cette fin d'année, les activités sont basées plutôt autour des jeux et des retours au calme.

Monsieur le Maire commente ces retours en confirmant ce qui avait été pressenti dans les précédents comités de pilotage lors de la mise en place des nouveaux rythmes ; une organisation qui ne convient à personne et évoque le décret qui n'est pas sorti portant sur un possible retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Monsieur Guitton, inspecteur de la circonscription de Val de Siagne explique que l'annonce du décret est plutôt destinée aux écoles dont les organisations sont très critiquées et que les communes n'ont pas obligation de revenir aux 4 jours dès le mois de septembre car il s'agit d'une réforme du temps scolaire qui a besoin d'être étudiée pour la faire évoluer. Si cette réforme part de loin avec les expérimentations du CEL et les programmes ARVEJ de Guy Drut la réforme de 2013 est arrivée pour apporter une réponse avec comme objectif d'améliorer le temps scolaire en gain qualitatif. Il souligne le fait que la fatigue des enfants n'est pas forcément liée au temps scolaire mais plutôt à l'hyper activité et évoque le droit à ne rien faire.

Madame Jane Guinvarch représentante DDEN souligne que la fatigue ne vient pas forcément des nouveaux rythmes mais aussi des habitudes de vie de certaines familles à savoir :

- le temps de sommeil de beaucoup d'enfants a diminué du fait d'un coucher plus tardif le soir.
- Surconsommation d'activités.

Monsieur l'inspecteur poursuit sur la fatigue en posant la question sur ce que l'on doit faire de cette fatigue ? Il parle de reprendre cette question pour améliorer ces choses plutôt que de revenir et pense qu'il faudrait :

- Revoir l'organisation de ces temps d'activité
- Assurer une continuité
- Préserver la qualité du temps scolaire à mettre peut être au premier plan avec des matinées plus longues et des après-midis plus courts
- Continuer et en profiter pour revoir les choses avec des organisations différentes entre la maternelle et le primaire.

Monsieur Pibou, regrette le manque d'uniformisation prévu dans le futur décret ; certains parents risquent de comparer les communes entre elles en présentant « une école à la carte ».

Monsieur Mourgues parle à son tour du décret à venir qui ne permettra pas de changer manu militari l'organisation actuelle vu le temps restreint. Il ajoute que des réunions de travail se feront durant l'année afin d'en dégager un consensus. Tout changer dans la précipitation obligerait sans connaître toutes les modalités du décret à :

- Changer certaines tarifications
- Modifier des règlements intérieurs
- Modifier des contrats voire en supprimer
- Réaffecter le personnel et les locaux
- Etudier le nouveau financement
- Voir la position des services et partenaires impliqués
 1. Les enseignants
 2. Les parents
 3. Les employés mairie (animateurs, ATSEM, personne cantine et entretien, personnel de sécurité)
- Modifier le ramassage scolaire avec le transporteur
- Modifier les budgets écoles et périscolaires qui ont été calculés sur l'année civile
- Se mettre en conformité avec la CAF et la jeunesse et les sports
- Permettre aux familles d'avoir le temps de se réorganiser ainsi que les associations
- Délibérer en conseil municipal
- Obtenir l'accord de l'académie

Au regard de tous ces points, Monsieur Mourgues, rappelle de l'impossibilité au retour à la semaine des 4 jours en si peu de temps alors que le décret annoncé n'est toujours pas sorti. Madame Venturelli Amparo, responsable du personnel d'entretien confirme de la difficulté qu'elle a eu à faire tout coïncider lors de la mise en place, des horaires contraignants et fatigants pour les agents et de la nouvelle difficulté dans le cas d'un retour rapide. De plus, il est indispensable de prendre en compte les agents dont la commune a eu besoin, engagés sous contrat pour certains.

Monsieur Mourgues ajoute et précise que la municipalité reste ouverte au retour de la semaine de quatre jours pour la rentrée 2018/2019 si une majorité d'enseignants et de parents le souhaitent.

Monsieur Fioretti, enseignant spécialisé (RASED) dans les écoles maternelles et primaires de la commune parle d'une semaine qui se trouve alourdie avec une multiplicité de personnes sur les lieux, ce qui complique en termes de cadre et de repères. Il souligne également des relations aux familles, tendues, faute de relation avec les enseignants. Monsieur Fioretti poursuit en réaffirmant l'utilité des apprentissages le matin et attire l'attention sur la notion de projet avec un volet plastique par exemple.

Isabelle Pelaprat parle d'une réflexion générale à avoir pour la journée de l'enfant.

Monsieur Guitton quant à lui rajoute que l'on ne peut plus penser de façon unique et qu'il est nécessaire de toujours se mobiliser autour du projet d'école.

Monsieur Pibou répète que la difficulté des communes se porte sur les moyens limités qu'elles possèdent et parle des interrogations des parents recevant beaucoup d'informations parfois contradictoires parvenant soit de l'académie soit des réseaux sociaux.

S'ensuit, la discussion avec les associations de parents d'élèves favorables au retour à la semaine des quatre jours. Madame Sonrel vice-présidente de l'APE GO ! parle également d'une réflexion à avoir car certains parents ont pris leur marque sur l'organisation actuelle, certains autres parents n'ont connu qu'un seul système.

Madame Guerisi Sabine de l'APE prend connaissance de la fatigue ressentie par les enfants et émet l'idée de faire évoluer le format actuel pour réduire la fatigue des enfants.

Madame Creach souligne l'intérêt d'une décision globale et adaptée au bien-être des enfants.

Monsieur Pibou ajoute qu'il faut prendre en compte le raisonnement dans les dépenses occasionnées lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et les économies éventuelles que nous pourrions faire avec le retour à la semaine des quatre jours. Tout ceci, nécessitant un temps de réflexion.

Le débat revient autour de la fatigue des enfants et sur le travail des parents qui n'avantage pas les enfants qui fréquentent les garderies du matin, midi, TAP et soir.

Monsieur Minchielli Jérôme directeur du centre de loisirs quant à lui n'a pas le souvenir que l'ancien système fatigue autant les enfants surtout en maternelle. Il constate que même pendant les vacances les enfants arrivent au centre déjà fatigués.

Monsieur Fioretti à son tour explique que la journée de l'enfant n'a pas vraiment changée, il parle plutôt du sens de la journée et de son organisation car les journées sont pour lui trop séquencées avec beaucoup plus d'intervenants.

Monsieur l'inspecteur parle d'une position de sagesse. Le fait d'attendre la rentrée 2018/2019 pour tout changement car le temps est trop restreint pour tout chambouler. Rentrer dans un consensus pour préserver l'intérêt des élèves et sortir vers le haut lui paraît être la solution la plus appropriée.

Monsieur Mourgues remercie tous les participants et clos la séance en parlant des perspectives d'avenir, à savoir :

- Maintien des rythmes en l'état pour 2017/2018.
- Avis favorable de la municipalité pour un retour à la semaine de 4 jours si une majorité d'enseignants et de parents le souhaite pour la rentrée 2018/2019 et après concertation avec toutes les parties.

Monsieur le maire conclut en disant qu'il est clair que l'organisation de la semaine des quatre jours ½ ne convenait à personne mais au moins l'Etat avait alors laissé aux communes le temps de s'organiser ; ce qui n'est pas le cas pour le retour possible à la semaine des quatre jours.

Il est difficile d'accepter et de comprendre pourquoi cette précipitation.

Nous ne sommes pas en mesure de programmer ce retour en plein été dans des conditions équitables pour tous.

Comme beaucoup de communes responsables, nous préférons préparer ce retour aux quatre jours pour la rentrée 2018/2019 en accord avec les enseignants et les parents d'élèves.

Dès les premiers conseils d'école après la rentrée, une concertation se mettra en place entre les différents partenaires afin de préparer l'avenir pour le meilleur de nos enfants.

La réunion se termine à 19h30.

Le Maire,


Gilbert Pibou



Le 1^{er} Adjoint, Délégué à l'Education
la Petite Enfance et la Jeunesse


Pierre Mourgues

